des Hussards; le 9 ième, 12 ième, 17 ième, besogne. des Lanciers. L'habit de ces régiments est rouge ou blou, le plus ordinairement de cette dernière couleur. Les parements et les revers sont distèrents dans les disserents régiments, et dans toute la cavalerie, la housse de la selle est toujours de la couleur des parements.

INFANTERIE.

On comprend sous le nom général d'infanterie toutes les troupes qui combattent à pied. Dans un sens plus restreint, cette expression ne désigne que les gardes à pied et les régiments de ligne. C'est dans ce dernier sens que je la prenus ici. On ne reçoit pas dans l'infanterie d'hommes qui a ordinairement sous lui un en deux dissormes, ni qui aient moins de 5 pieds

hommes. Chaque compagnie a son Capitaine, son Lieutenant et son Enseigne ; le grade' de ce dernier correspond à celui dans l'Infanterie, sont spécialement charchaque compagnie, il y a deux trompettes, un sifre et un tambour.

Dix compagnies forment un bataillon, et un ou deux bataillons, et quelquefois nies. plus, forment un régiment. Un régiment est commandé par un Colonel, qui a sous niers exceptés, sont pour les soldats, les lui au moins autant de Lieutenants-Colonels et de Majors qu'il y a de bataillons dans son régiment. Le nombre des Paye-Maitres, Adjudants, Quartiers-Maitres, et Chirurgiens est aussi le même que celui des bataillons qui composent le régiment. Tous ces officiers ont les mêmes devoirs est gris, celui des gardes est bleu foncé; que ceux que j'ai indiqués pour la Cavalerie. Les régiments de l'Infanterie ont aussi deux drapeaux portés par des Enseignes.

Les nombres d'hommes que j'ai donnés tant pour les compagnies de l'Infanterie que pour celles de la Cavalerie, et le nombre de Compagnies que j'ai dit composer chaque régiment, ne sont correctes qu'autant que les corps sont complets, ce qui n'a pas lieu ordinairement en temps de paix, il s'en faut de beaucoup. Il est bon de remarquer que, depuis un assez grand monbre d'années, la charge de Colonel, dans les régiments d'Infanterie et de Cavale rie, est ordinairement donnée à un officier_ général, qui ne fait guère que recevoir la

fournis d'instruments par le Colonel, de cette mesure. pourvu qu'ils ne soient pas plus de sous les ordres immédiats d'un sergent! Chambre des Lords: caporaux.

petite division de l'Infanterie est une pour la première les hommes de plus hau- législation. Vous pouvez persécuter; mais compagnie : clle se compose de 100 te taille du régiment, et pour l'autre les ce sera inutilement. Depuis deux cents ¹hommes les plus agiles.

L'Infanterie se compose actuellement d'un régiment de Grenadier-Guards, de compatriotes catholiques ; qu'en est-il réde Cornette dans la Cavalerie. Les devoirs trois bataillons; d'un régiment de Coldde ces officiers sont absolument les mêmes stream-Guards de deux bataillons; d'un pense pas d'ailleurs que la prise de titres que ceux que j'ai détaillés, en parlant des régiment de Scots Fusilier-guard de deux dont on a fait tant de bruit, ait viclé aucune officiers de même grade dans la Cavalerie. Dataillons, de 99 régiments de ligne dont de nos lois, à moins que ce ne soit, ce dont Il en est de même des devoirs des sergents le 1er et le 60ème sont de deux bataillons, je doute encore, quelqu'un de ces textes et des Caporaux. Ces derniers pourtant, tous les autres ne se composent que d'un barbares tombés en désuétude et qui conseul ; d'une brigade de Carabiniers ; de tinuent à déshonorer nos statuts. " gés de relever les sentinelles. Dans trois régiments au service de la compagnie des Indes Orientales, et de quelques autres rég.ments levés pour le service cer dans la liberté religieuse de ses particulier de quelques unes des colo-

Les armes de l'Infanterie, les Carabicaporaux et les sergents le fusil et la baionnette; et pour les officiers, le sabre. Les Carabiniers ont la carabine et l'épée. Tous les régiments de l'Infanterie, à la réserve de ces mêmes Carabiniers, portent l'habit rouge; le pantalon des régiments de ligne le pantalon et l'habit des Carabiniers sont verts foncés; les soldats des gardes sont habillés beaucoup plus richement que ceux des régiments de ligne. Les régiments composés de Montagnards d'Ecosse, portent, au lieu de pantalon le kilt sespèce de petite jupe] et les loses [bas par carreaux rouges et blanes.]

(à continuer.)

L'ABEILLE.

"Forsan et hæc olim meminisse juvabit."

Québec, 3 Avril 1851.

D'après les nonvelles aprortées par le dernier steamer, il est évident que le ministère Russell ne peut vivre longtemps. Il a faire prévaloir mes opinions que je suis de-

le Sième, le 10 ième, le 15 ième sont/page, le Lieutenant-Colonel fesant sa encore éprouve une défaite sur une question sans importance, mais dans une cham Les sisses et les tumbours de toutes les bre au complet. Lord John Russell a compagnies du régiment forment une fait des efforts inutiles pour rallier ses bande sous les ordres du Tambour-Ma-lamis politiques autour de lui. Il est blâmé jor. Il y a dans chaque régiment une par les protestants d'avoir modifié son autre bande dont les musiciens sont bill, et les catholiques n'en continuent payés par le gouvernement, habillés et pas moms à se récrier contre l'injustice

> Mais il n'est pas réservé aux Catholivingt. S'ils dépassent ce nombre, ce sont ques seuls de s'élever contre le bill les officiers du régiment qui habillent et des titres ecclésiastiques. Le comte d'Apaient ceux qui sont en sus doce nom-berdeen, un de ceux que Sa Majesté bre ; ce sont eux aussi qui leur lournis- avait mandé pour former un nouveau sent les instruments. Cette bande est ministère, s'est exprimé ainsi dans la

"De tout temps, il a été extrêmement difficile de donner un caractere crimi-ans, en estet, nous avons poursuivi et tourmenté, comme nous l'avons voulu, nos sulté ? Que leur nombre s'est accru. Je ne

> Le comte d'Aberdeen, après avoir dit qu'il ne voyait aucune raison de s'immiscompatriotes catholiques, ajoute:

> "Il est vrai que le noble Lord chargé de former un ministère (Lord John Russell), nous a proposé des changements et des modifications au bill dont je parle, et auquel j'étais particulièrement opposé; mais bien que ces el angements eussent pu faire disparaître quelques-unes de nos objections aux dispositions de la mesure, elles eussent sans doute excité une grande désapprobation parmi ceux qui représentent le sentiment populaire soulevé par les actes de la cour de l'ome, taudis que, d'un autre côté, ce qui serait resté du bill n'aurait pas manque d'être regarde comme injuste, oppressif et agressif pour la partie considérable de nos compatriotes catholiques romains. Nous ne pensâmes pas, en conséquence, devoir prendre part à un acte dont nous n'attendions aucun bon résultat, taudis que nous étions convaincu qu'il serait fécond en mauvais."

L'orateur expose ensuite les raisons pour lesquelles il a refusé la tâche de former un cabinet; et il a terminé par la phrase suvante:

Je n'aurais cu aucun espoir de réussir: